

PROJET D'ETABLISSEMENT

2014-2017

Préambule

Le système éducatif, aujourd'hui, tente de conjuguer unité et diversité. L'unité est constituée, entre autres, par les orientations définies nationalement, par les examens et diplômes, par les procédures de recrutement des enseignants.

La diversité est représentée par les établissements scolaires et leurs caractéristiques singulières.

C'est le projet d'établissement qui va « organiser » cette diversité avec l'ambition d'aboutir à plus de cohérence dans l'engagement des acteurs. Nous retiendrons quatre axes de recherche de cette cohérence parmi les cinq que Jean Pierre Obin et Françoise Cros identifient dans leur ouvrage (« Le projet d'établissement » - Collection Hachette Education) :

1. A l'intérieur de l'établissement : par le respect des identités des acteurs, de leurs valeurs qui permet le travail en commun autour d'objectifs et d'actions collectivement élaborés
2. Entre l'établissement et son environnement : par l'association des partenaires de l'école à la conception de la politique de l'établissement
3. Entre l'échelon local et l'échelon national : par la définition d'objectifs communs à tous mais que chacun peut et doit poursuivre en prenant en compte les ressources et les contraintes du contexte local
4. Dans le temps : par la pérennité de l'engagement éducatif que constitue le projet d'établissement dans un environnement changeant dans tous les domaines.

SOMMAIRE

1. STRUCTURE PEDAGOGIQUE

2. INDICATEURS

a. Caractéristiques des élèves

- i. Origine socio-professionnelle des familles
- ii. Répartition des élèves boursiers
- iii. % d'élèves en avance/ à l'heure/ en retard
- iv. Promotion BRIO

b. Caractéristiques des personnels

- i. % Equivalent temps plein des personnels enseignant
- ii. Ancienneté moyenne
- iii. % Temps partiel

c. Structure seconde

d. Répartition du nombre d'élèves par Enseignement d'Exploration

e. Orientation des élèves à l'issue de la classe de 2^{nde} et 1^{ère}

- i. Taux de doublement global en classe de 2^{nde}
- ii. Taux de réorientation de 2^{nde} GT vers 2^{nde} Pro
- iii. Taux de doublement en classe de 1^{ère}
- iv. Taux de réorientation 2^{nde} GT vers 1^{ère} Pro
- v. Taux d'accès 2^{nde} au bac GT
- vi. Recrutement BTS
- vii. Poursuite d'études post bac

f. Résultats aux examens

- i. Baccalauréat général
- ii. Baccalauréat technologique
- iii. B.T.S.

g. Vie scolaire

- i. Taux d'absentéisme par niveau
- ii. Retard – Punitives – Sanctions

3. ANALYSE DES DONNEES

4. AXES DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2014 – 2017

5. FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS

6. EVALUATION

STRUCTURE PEDAGOGIQUE

SECONDE INDETERMINEE

Enseignements d'exploration

Littérature et société, Arts visuels, Sciences Economiques et Sociales, Méthodes pratiques et scientifiques, Création et Innovation Technologique, Sciences de laboratoire, E.P.S de complément., LV3 Chinois,

Section européenne anglais

VOIE GENERALE



PREMIÈRE L



PREMIERE ES



PREMIERE S



TERMINALE L

Spécialité

Langue Vivante Approfondie
Mathématiques
Arts plastiques
LV3 Chinois



TERMINALE ES

Spécialité

Mathématiques,
Sciences Sociales et Politiques,
Economie approfondie



TERMINALE S

Spécialité

Spécialité SVT,
Mathématiques,
Physique Chimie
I.S.N.

VOIE TECHNOLOGIQUE



PREMIERE STI2D

Spécialité

Energies Environnement
Innovation Technologique Eco Conception
Système Informatique et Numérique



PREMIERE STL

Spécialité

Biotechnologies



TERMINALE STI2D

Spécialité

Energies Environnement
Innovation Technologique Eco Conception
Système Informatique et Numérique



TERMINALE STL

Spécialité

Biotechnologies

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

ANALYSE DE BIOLOGIE MEDICALE

- a. 1^{ère} ANNEE
- b. 2^{ème} ANNEE

TECHNICO COMMERCIAL

- a. 1^{ère} ANNEE
- b. 2^{ème} ANNEE

DOMOTIQUE / FED

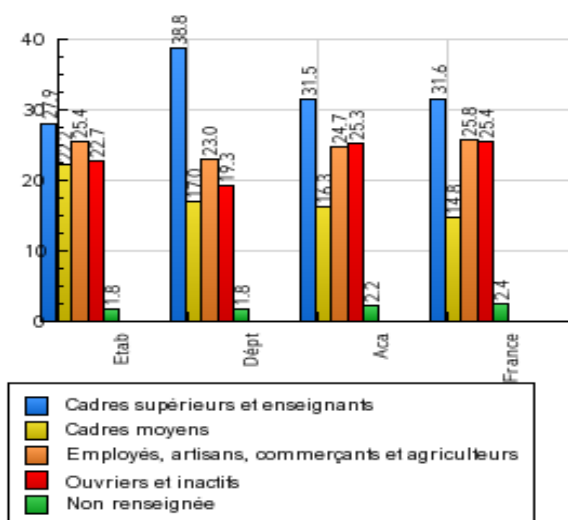
- a. 1^{ère} ANNEE
- b. 2^{ème} ANNEE

PREPARATION CONCOURS « SOINS INFIRMIERS »

INDICATEURS

1- CARACTERISTIQUES DES ELEVES

- Répartition des élèves selon PCS 2012-2013



- Répartition des élèves boursiers en 2012-2013

Division	nombre d'élèves	nombre de
SECONDES GENERALES	419	56
PREMIERE ES	70	8
PREMIERE L	56	9
PREMIERE S	150	11
PREMIERE STI2D	61	9
PREMIERE STL	45	7
TERMINALE ES	72	8
TERMINALE L	55	14
TERMINALE S	127	10
TERMINALE STI2D	36	7
TERMINALE STL	48	8
FC	20	6
Total général		147

- Taux d'élèves en avance/à l'heure /en retard à l'entrée en 2nde en 2012-2013

	Etab.	Dépt	Acad.	France
% d'élèves en avance	3.2	5.4	5.4	5.3
% d'élèves à l'heure	85.1	84.9	85.3	83.7
% d'élèves en retard 1 an	10.7	8.9	8.6	10.1
% d'élèves en retard 2 ans et +	1.1	0.8	0.7	1.0

- Promotions BRIO 2006-2014

années	nombre d'élèves retenus	L	ES	S	STI	STL
2006/2008	5	1	2	1	0	1
2007/2009	8	2	1	3	1	1
2008/2010	8	1	0	3	1	3
2009/2011	9	1	5	1		2
2010/2012	11	3	1	4	0	3
2011/2013	13	4	1	5	1	2
2012/2014	15	2	0	9	1	3
total	69	14	10	26	4	15

- Nombre d'élèves signalés en cellule de veille 2012-13 : 48

2- CARACTERISTIQUES DES PERSONNELS

- % d'Equivalent Temps Plein des personnels enseignants

	Etab.	Dépt	Acad.	France
Certifiés, PEPS, PLP	64.6	65.7	70.7	67.4
Agrégés	32.6	30.0	24.4	28.3
Autres enseignants	2.7	4.3	4.9	4.3

- Ancienneté moyenne des enseignants dans le poste

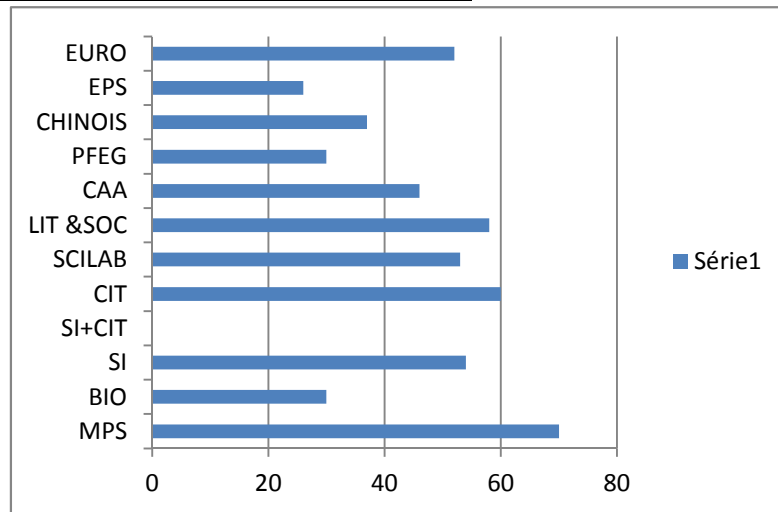
Etab.	Dépt	Acad.	France
<u>10.1</u>	<u>8.7</u>	<u>8.9</u>	<u>8.2</u>

- Taux des Personnels enseignants à temps partiel

Etab.	Dépt	Acad.	France
10.5	9.1	9.2	8.3

3- STRUCTURE

- Répartition du nbre élèves selon les EDE 2012-2013



4- ORIENTATION A L'ISSUE DE LA 2^{NDE} ET 1^{ÈRE}

- Taux de doublement global en classe de 2nde

	2009	2010	2011	2012	2013
Etablissement	11,3	12,0	13,1	10,7	8,3
Département	11,4	9,9	8,5	8,8	8,1
Académie	10,1	9,3	7,8	8,0	7,1
France	11,3	10,6	9,2	8,7	7,8

- Taux de réorientation de 2nde GT vers 2nde PRO

Etablissement	4,5	3,8	2,9	7,7	3,9
Département	2,3	2,0	2,0	2,4	2,1
Académie	2,0	1,8	2,1	2,4	2,1
France	2,4	2,2	2,2	2,0	1,8

- Taux de doublement global en classe de 1^{ère}

	200	201	201	201	2013
Etablissement	9,8	11,1	9,2	10,	8,9
Département	8,0	7,7	5,9	5,8	5,0
Académie	6,8	6,4	5,4	5,3	4,7
France	6,6	6,4	5,5	5,0	4,6

- Taux de réorientation de 2nde GT vers 1^{ère} PRO

Etablissement	0,2	1,1	2,0	2,3	2,1
Département	0,1	0,5	0,8	0,8	1,1
Académie	0,1	0,5	0,7	0,9	1,1
France	0,5	0,7	1,2	1,4	1,5

- Taux d'accès de la 2nde au Bac GT et valeurs ajoutées

	2008	2009	2010	2011	2012
Taux d'accès brut	69	69	69	72	66
Valeur ajoutée / Académie	-3	-3	-1	-1	-6
Valeur ajoutée / France	0	-1	+1	+2	-4

- Recrutement BTS

BTS DOM	1 ^{ère} année			2 ^{ème} année			admis		refusés	
	BAC PRO	STI	S-SI	BAC PRO	STI	S-SI	BAC PRO	STI	BAC PRO	STI
Recrutement rentrée 2011	4	20	0	4	19	0	4	17	0	2
Recrutement rentrée 2012	7	16	1	6	14	1				
Recrutement rentrée 2013	8	16	0							

BTS TC	1 ^{ère} année			2 ^{ème} année			admis		refusés	
	BAC PRO	STI	S-SI	BAC PRO	STI	S-SI	BAC PRO	STI	BAC PRO	STI
Recrutement rentrée 2011	13	14	0	9	7	0	5	7	4	0
Recrutement rentrée 2012	14	16	0	12	13	0				
Recrutement rentrée 2013	12	12	2							

- Poursuite d'études POST BAC

BAC	GENERAL	PROMOTION 2013	ETAB.%	DEPART.%	ACAD.%
		BTS	5.76	9.04	9.72
DUT	10.99	12.51	11.65		
CPGE	2.61	13.39	12.33		
Ec. d'ing., archi commerce, art	2.61	4.48	4.83		
LICENCE 1 (sauf PACES)	61.78	45.82	47.11		
PACES	14.66	12.25	11.77		
PREPA CONCOURS	1.05	2.05	2.21		
APPRENTISSAGE	0.52	0.45	0.38		
BAC	TECHNO	BTS	46.87	50.23	52.40
		DUT	25	14.74	14.14
		CPGE	3.12	1.95	1.55
		Ec. d'ing., archi commerce, art	1.56	1.72	1.85
		LICENCE 1 (sauf PACES)	14.06	20.99	20.58
		PACES	1.56	0.69	0.68
		PREPA CONCOURS	0	5.5	6.02
		APPRENTISSAGE	7.81	4.19	2.78

				séries BAC d'origine-Lycée PERRIN				
				ES	L	S	STI	STL
FILIERES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ACADEMIE DE NANTES	BTS	BACHELIE RS 2011	Admis	6 sur 7	1 sur 1	6 sur 6	11 sur 14	9 sur 9
			%	85,71%	100,00%	100,00%	78,57%	100,00%
			% acad.	88,59%	85,89%	88,00%	87,22%	85,29%
		BACHELIE RS 2012	Admis	7 sur 8	3 sur 3	2 sur 2	17 sur 20	14 sur 16
			%	87,50%	100,00%	100,00%	85,00%	87,50%
			% acad.	86,36%	86,30%	87,53%	83,33%	76,62%
	cpge	BACHELIE RS 2011	Admis	2 sur 3	1 sur 1	9 sur 12		
			%	66,67%	100,00%	75,00%		
			% acad.	72,78%	52,08%	82,59%		
		BACHELIE RS 2012	Admis	1 sur 2	0 sur 1	13 sur 17	1 sur 1	
			%	50,00%	0,00%	76,47%	100,00%	
			% acad.	65,55%	59,30%	84,84%	84,38%	
	dut	BACHELIE RS 2011	Admis	8 sur 10		18 sur 20	1 sur 3	6 sur 6
			%	80,00%		90,00%	33,33%	100,00%
			% acad.	79,49%		80,18%	67,00%	77,50%
		BACHELIE RS 2012	Admis	9 sur 10	1 sur 1	7 sur 10	5 sur 7	5 sur 6
			%	90,00%	100,00%	70,00%	71,43%	83,33%
			% acad.	82,51%	90,91%	77,92%	61,20%	71,05%
	L1	BACHELIE RS 2011	Admis	19 sur 34	9 sur 21	36 sur 69	0 sur 4	1 sur 12
			%	55,88%	42,86%	52,17%	0,00%	8,33%
			% acad.	52,42%	49,20%	41,77%	27,59%	6,25%
		BACHELIE RS 2012	Admis	15 sur 31	9 sur 25	23 sur 51	0 sur 4	0 sur 8
			%	48,39%	36,00%	45,10%	0,00%	0,00%
			% acad.	52,09%	44,79%	38,46%	22,45%	13,33%

6- RESULTATS AUX EXAMENS

- Baccalauréat général

sections	Pré- sentes	Admis	% admis	Mentions			% d'admis par examen	% rappel série 2012	% rappel série 2011
				T. B	B	A. B			
TL1	35	31	88,57	1	1	10	90,74% (93,3%)	97,87	90,24
TL2.ES3(L)	19	18	94,74	2	5	5			
TES1	34	33	97,06	6	3	14	98,61% (95,1%)	96,36	91,57
TES2	23	23	100	0	3	8			
TL2.ES3(E S)	15	15	100	2	3	4			
TS1	32	31	96,88	2	7	13	96,85% (95,5%)	95,85	96,13
TS2	33	32	96,97	2	5	14			
TS3	30	29	96,67	6	5	9			
TS4	32	31	96,88	7	4	12			

- Baccalauréat technologique

sections	Présentés	Admis	% admis	Mentions			% d'admis par examen	% rappel série 2012	% rappel série 2011
				T.B	B	A.B			
T STI	18	15	83.33	3	2	6	88,89	89,6	88,10
T STI +	18	17	94.44	1	2	9			
T STL 1	24	24	100	1	5	13	97,92	98,25	94,64
T STL 2	24	23	95.83	0	4	13			

- BTS

sections	Présentés	Admis	% admis	% rappel	% rappel
BTS ABM	23	21	91	96	96
BTS DOM	24	21	87.5	68	67
BTS TC	16	12	75	88	85
CPINF	20	16	80	84	90

7- VIE SCOLAIRE

- Taux d'absentéisme par niveau 2013-2014

SECONDE	2.7 %
PREMIERE	2.9%
TERMINALE	2.7%
POST-BAC	3%

- Taux de retards 2013-2014

SECONDE	1.72 %
PREMIERE	1.47%
TERMINALE	1.37%
POST-BAC	0.92%

- Sanctions données au 1^{er} trimestre 2013-2014

Avertissement	Exclusion Temporaire	Exclusion définitive
6	3	0

- Punitions données au 1^{er} trimestre 2013-2014

Devoir sup.	Exclusion cours	retenue
3	76	133

ANALYSE DES DONNEES

DONNEES CARACTERISTIQUES

1. Les élèves

La situation géographique privilégiée (proximité du tramway), une carte des formations attractive et des résultats scolaires conformes aux attendus académiques contribuent à une demande croissante d'entrée dans ce lycée.

Les effectifs du lycée oscillent chaque année entre 1386 (en 2011) 1320 (en 2012) et 1352 (pour 2013).

Ainsi, entre une prévision initiale de structure sur le niveau 2nde à 12 classes depuis plusieurs années, 13 voire 14 divisions sont arrêtées en juillet, ceci obligeant de manière récurrente à faire des ajustements rendant complexe la préparation de chaque rentrée. Cette année 476 élèves de seconde sont répartis dans 14 classes et peuvent choisir parmi les 10 enseignements d'exploration qui leur sont proposés, un nombre très important d'offres rendant complexe les constitutions de classes.

La répartition des élèves accueillis en classe de seconde en fonction de leur âge souligne d'une part un taux inférieur aux moyennes départementale et académique quand il s'agit d'élèves « en avance » (JP :3,2 – Acad :5,4) et un taux très supérieur à ces moyennes quand on évoque le pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus (JP :11,7 – Acad :9,3).

Globalement la distribution par catégories socioprofessionnelles regroupées montre un taux de cadres supérieurs et enseignants inférieur à 8 points en comparaison avec le taux départemental, toutefois les taux regroupant les cadres moyens et employés, artisans, commerçants sont légèrement supérieurs au département. Durant l'année 2012-2013, 147 élèves ont eu la qualité de boursiers.

245 élèves au total résident à l'internat : 115 sont scolarisés à Jean Perrin.

Outre les filières générales ; L,S,ES ; le lycée Jean Perrin enrichit sa carte des formations par des Baccalauréats STL, S,SI, STIDD – ITEC EE et trois BTS: Analyses de Biologie Médicale, Technico-Commercial, Domotique. Une préparation au concours d'infirmier complète cette offre.

En matière d'orientation post bac, l'accès à l'université concerne majoritairement les élèves des séries générales avec 73,6% des élèves de ES, 62% des élèves de S, 84,90% des élèves de L

L'intégration à des classes préparatoires concerne 8,86% des élèves provenant des séries générales, 5,88% des élèves de STI2D et 4,54% des élèves de STL.

Par ailleurs les séries technologiques poursuivent massivement en DUT ou BTS.

2. Les personnels

L'équipe pédagogique du lycée Jean Perrin est constituée de 136 professeurs qui dispensent pour certains d'entre eux leur enseignement dans les deux lycées. 32,6% sont professeurs agrégés, 64,6% sont certifiés. A la rentrée 2013, 7 BMP et 11 professeurs stagiaires ont complété les équipes, assortis d'une prévision de 8 Emplois d'Avenir Professeur.

- L'ensemble du corps enseignant est stable puisque 65,3% pour Jean Perrin sont titulaires de leur poste depuis plus de 5 ans sans émettre le souhait d'une demande de mutation.
- Par ailleurs, les professeurs ont une écoute bienveillante envers les élèves, leur proposant de les aider ponctuellement quand ils le demandent. Les échanges avec les enseignants dans le cadre du suivi des élèves soulignent plus de discours encourageants que de jugements péremptoirs.

- Le lycée ne s'est pas vraiment engagé jusqu'à présent dans des formations de proximité, par contre dans le cadre du bassin, des demandes de rencontres pour des échanges de pratiques sont formalisées. Elles ont le plus souvent pour objectifs de travailler sur les compétences disciplinaires et transversales afin de mieux répondre aux exigences de la classe de seconde, notamment.
- Les personnels technique et de service, au nombre de 60, appartiennent à la fonction publique territoriale (Région) et contribuent de manière efficace au fonctionnement des deux lycées.
- La « Vie scolaire » est l'un des points fort de l'établissement. Composé de 3 postes de CPE, il est complété par 16 postes d'assistant d'éducation. Le suivi des élèves, en concertation avec les professeurs principaux est de qualité, l'écoute des élèves associe à la fois rigueur et bienveillance. Le rôle des CPE dans le suivi de l'orientation est prépondérant.
- Les personnels de santé sont actifs dans leur domaine. Les deux infirmières scolaires sont très investies dans leurs missions mais les 1372 passages d'élèves dans une année ne leur permettent pas toujours d'avoir la disponibilité qu'elles souhaitent pour s'engager plus encore dans des actions du CESC.

4. Les partenaires

La fédération de parents d'élèves FCPE du lycée Jean Perrin est la seule représentée. Soucieux de l'intérêt personnel de leur enfant, les parents d'élèves n'hésitent pas à prendre contact avec l'équipe de direction pour souligner un dysfonctionnement éventuel.

Les partenariats existants sont essentiels au fonctionnement de cette structure à deux niveaux: le premier dans le cadre de la réflexion sur le projet d'orientation de l'élève, pour encourager la poursuite d'études des élèves boursiers (projet « Brio », « Frateli », liaison lycée-université), et pour découvrir le monde professionnel. Le second, pour faciliter l'accueil des élèves en stage dans les entreprises au cours de leur formation, accompagner des projets ambitieux, notamment avec les formations BTS.

LES ATOUTS:

a. Un contexte socio-économique :

Situé à Rezé, le lycée Jean Perrin a une place centrale dans la vie de la commune. Le maire et ses adjoints, les élus du conseil régional, le capitaine de police, viennent à chaque rentrée scolaire rencontrer l'équipe de direction en réaffirmant leur soutien et leur accompagnement aux initiatives menées.

Par ailleurs, le bassin sud Loire bénéficie d'un large panel d'entreprises favorisant notamment des partenariats de proximité.

b. Un lycée labellisé :

Le lycée Jean Perrin a reçu le label « Lycée des métiers » à la rentrée 2011 autour des « Métiers de l'électricité et de la domotique », affichant ainsi les engagements communs des deux entités dans ces domaines.

c. L'ouverture culturelle et linguistique :

Une volonté commune pour toutes les disciplines d'ouverture de l'établissement sur l'Europe et l'international.

L'enseignement du chinois en LV3 affiche une volonté de conforter l'apprentissage linguistique au travers des langues orientales. L'évolution de la carte des langues dans le bassin Sud Loire devrait permettre l'ouverture de la LV2 dans la continuité des apprentissages en lien avec le collègue Allende.

d. Des enseignants soucieux de leurs élèves :

- Les enseignants sont exigeants et soucieux de l'intérêt de chacun des élèves. Ils se montrent disponibles pour des interventions pédagogiques ponctuelles qui les aident à surmonter leurs difficultés.
- Des projets ancrés et fédérateurs proposés : Brio en est un des exemples. Ce dispositif a pour objet d'accompagner des élèves qui ne sont pas portés par leur origine sociale vers des études longues.

e. L'orientation scolaire et les résultats

- Les résultats obtenus au baccalauréat sont très satisfaisants dans l'ensemble des séries, proches ou supérieurs au taux académique (95% en moyenne). Pour les séries générales, le nombre de mentions obtenues est de 62,96%.
- Pour le baccalauréat technologique, les résultats de la série STL sont encore excellents (97,92%). Les résultats en STI sont quant à eux fluctuants tout en restant au-dessus de 88% depuis plusieurs années.
- Le taux de non passage en 1ère diminue progressivement (24,2% en 2012, 17,4% en 2013). Parmi les élèves qui ne passent pas en classe de première, 9,8% en 2013 ont obtenu une orientation vers la voie professionnelle.
- Le taux de doublement montre une baisse de 4 points en 2012/2013 par rapport à l'an passé: il est de 7,6%.
- La poursuite d'études des élèves vers l'enseignement supérieur montre des choix post bac variés. Néanmoins la poursuite d'études vers des grandes écoles et CPGE doit s'affirmer davantage.

f. Une offre de formation étendue

- Une offre de formation très large: 10 enseignements d'exploration en classe de seconde, une section européenne anglais, des bacs généraux (S,ES,L) mais aussi technologiques (SI,STL,STIDD), un niveau post bac important (BTS analyses biologie médicales, domotique, technico-commercial) et une classe préparatoire aux concours paramédicaux.
- La création de passerelles entre la filière générale et professionnelle laissant ainsi à chaque élève la possibilité de modifier son parcours de formation en fonction de l'évolution de son projet d'orientation

g. Un équipement informatique de qualité

Régulièrement mis à jour, ce parc fait l'objet d'un suivi régulier et efficace, grâce notamment à un service de maintenance performant. Ainsi toutes les conditions sont réunies pour accompagner la mise en œuvre du numérique éducatif.

LES POINTS A AMELIORER

Le point de tension essentiel à cette rentrée concerne l'espace disponible pour mener à bien notre mission de service public d'éducation:

A. Travailler à l'évolution des structures :

- en faisant évoluer certaines filières

- en négociant des évolutions de la carte des formations
- en introduisant des modalités de formation dans les filières les plus fragilisées : filière technologique et notamment en STI2D

- en modifiant les lieux d'accueil des élèves : Les effectifs croissants des deux entités occupent à présent tous les lieux ne laissant aucune souplesse dans l'organisation matérielle et pédagogique. De plus les élèves ne disposent pas de lieu d'accueil en dehors des heures de cours. De ce fait ils occupent les couloirs des établissements et génèrent des nuisances sonores.

B. Favoriser une politique d'ouverture et de communication

- en développant les liaisons inter cycles: collège/lycée – lycée/université-CPGE
- en encourageant l'engagement partenarial avec les formations post bac, avec des instances représentatives du monde professionnel, culturel et linguistique
- en renforçant l'apprentissage linguistique tout au long du parcours scolaire, par la mise en place d'appariement, par la possibilité donnée de faire des stages à l'étranger
- en portant à la connaissance de chaque acteur les points d'étapes des réflexions menées lors des réunions des instances: conseil pédagogique, conseils d'enseignement.

C. Conforter l'aide aux apprentissages des élèves afin de lutter contre le manque d'ambition de certains d'entre eux vis-à-vis d'une poursuite d'étude:

- En accentuant l'aide et l'accompagnement afin de prendre en charge les difficultés des élèves dès leur arrivée au lycée et permettre d'abaisser ainsi le taux de redoublement en 2^{de} et 1^{ère} et augmenter d'autant le taux d'accès au Bac GT
- En changeant l'image du « post bac » (CPGE, Ecole d'Ingénieur, Université): le rendant possible pour les élèves du lycée
- En travaillant à une meilleure liaison Lycée-Université afin de limiter les échecs de certains des élèves à l'arrivée dans l'enseignement supérieur

D. Améliorer le « climat scolaire »

- En combattant la perte de sens pour les apprentissages chez certains élèves
- En luttant contre la multiplication des retards et des absences
- En augmentant la rencontre possible entre les élèves et les adultes en dehors des temps de cours

TROIS AXES DU PROJET D'ETABLISSEMENT

2014 - 2017

Une ambition
pour une réussite
optimale de tous
et de chacun sans
autocensure

Objectif n°1
Construire un
parcours de
réussite pour tous

Objectif n°2
Accompagner
l'élève dans son
projet personnel

Objectif n°3
Favoriser des
choix
d'orientation
ambitieux et
raisonnés

Bien vivre ensemble
Une image
améliorée pour
s'épanouir ensemble
en tant qu'élève et
personnel

Objectif n°1
Faire du lycée un
espace de vie
agréable pour
tous et favorisant
la meilleure
réussite de tous

Objectif n°2
Favoriser les
échanges entre les
différents acteurs
de
l'environnement
scolaire

Objectif n°3
Cohabiter de
façon
harmonieuse dans
le respect des
différences

Objectif n°4
Valoriser l'image
de l'établissement
en interne
comme en
externe

Renforcement de
l'ouverture culturelle et
internationale

Objectif n°1
Favoriser
l'apprentissage des
langues tout au
long de la
scolarité pour
toutes les séries

Objectif n°2
Encourager
l'ouverture à la
diversité culturelle

Objectif n°3
Favoriser un égal
accès de tous les
élèves à une
culture artistique

Objectif n°4
Faire du Lycée
Jean Perrin un
lieu d'accueil,
d'expression, de
création et de
diffusion

Axe 1 :

Une ambition pour une réussite optimale de tous et de chacun sans autocensure

« Pour donner du sens à son engagement lycéen »

Objectif 1 : Construire un parcours de réussite pour chacun

A) Grâce aux dispositifs institutionnels à mettre en œuvre :

- En approfondissant la liaison 3^{ème}- 2^{de} de façon à faciliter la transition
 - Par des échanges de pratiques renforcées entre enseignants
 - Par la mise en place d'actions de formation continue de proximité
- En faisant du dispositif d'Accompagnement Personnalisé un moyen de soutien, d'approfondissement et d'orientation
 - Par des activités différenciées en fonction des voies d'orientation envisagées (second trimestre de seconde)
 - Par un travail mené en étroite collaboration avec les Conseillères d'Orientation Psychologues
- En luttant contre le décrochage prématuré des secondes
 - Par un repérage des fragilités au cours du premier trimestre
 - Par une réponse adaptée à la problématique de chacun (passerelle, parcours individualisé, entretiens de remotivation proposés aux élèves repérés...)

B) Grâce aux pratiques pédagogiques dynamiques au sein de l'établissement :

- En développant des évaluations formatives comme indicateurs de réussite et de capacités construites :
 - Par des épreuves blanches en secondes-premières-terminales
 - Par des devoirs communs sur le niveau seconde
 - Par un planning ambitieux et rigoureux de devoirs surveillés en terminales
- En privilégiant l'enseignement et l'évaluation par compétence notamment en EDE et en AP (en classe de 2^{de}) :
 - Par le souci « politique » de faire jouer à la classe de seconde son enjeu de classe de détermination

- Par le fait d'amener les élèves à prendre conscience des choix qui s'offriront à eux en fin d'année
- En poursuivant au CDI la formation à la « recherche documentaire » :
 - Par la place décisive qui est la sienne, en amont des TPE
 - Par son inscription comme objet d'étude en AP
- En développant des pratiques pédagogiques innovantes au travers des usages numériques
- En soutenant les élèves à besoins éducatifs particuliers
 - Par un enseignement de FLE
 - Par des pratiques pédagogiques différenciées

Objectif 2. Accompagner l'élève dans son projet personnel :

- En favorisant divers modes de relation pédagogique pour aider les élèves à affiner la relation entre envie et besoins
 - Par des entretiens individuels
 - Par le tutorat
 - Par du soutien scolaire
- En développant l'autonomie des élèves face au travail individuel et collectif
 - Par un suivi des compétences transversales et disciplinaires en utilisant un outil partagé par tous : livret, e-lyco...)
 - Par une importance accrue donnée à l'appui du CDI et enseignants documentalistes (*Axe 1 – Objectif 1*)
- En prenant appui sur des partenariats mettant en valeur le travail des élèves (*Axe 1 – Objectif 3 ; Axe 3 – Objectif 2*)
- En diversifiant l'offre de formation par l'ouverture d'une classe prépa au lycée susceptible de concrétiser l'ambition d'excellence du lycée (prépa sciences po)
- En développant l'ambition et l'accès aux filières d'excellence
 - Par des dispositifs BRIO, Frateli, Fondation Bouygues
- En préparant activement les élèves de classes terminales aux études post bac
 - Par des cours dispensés en amphi
 - Par une méthodologie préparatoire : prise de notes, écoute sélective, hiérarchisation des informations...
 - Par des rencontres avec des professionnels

Objectif 3 : Favoriser des choix d'orientation ambitieux et raisonnés

- En accentuant l'information concernant les filières de formation post-bac
 - Par l'utilisation des plages horaires du midi pour organiser des rencontres régulières
 - Par le retour d'expériences d'anciens élèves selon un rythme hebdomadaire
 - Par l'organisation de temps forts (forums..)
- En faisant évoluer les souhaits d'orientation au moyen d'informations objectives (taux de pression, taux de réussite...)
- En associant le lycée à des formations supérieures de haute qualité
 - Par un partenariat avec le post-bac : IUT, Université
- En proposant des cours d'approfondissement (sous des formes diverses et attractives) destinés à préparer des orientations choisies

Axe 2
Bien vivre ensemble
Une image améliorée pour s'épanouir ensemble en tant qu'élève et personnel

« Pour dynamiser l'engagement lycéen »

Objectif 1 : Faire du lycée un espace de vie agréable pour tous et favorisant la meilleure réussite de tous

- En maintenant les locaux en état :
 - o Par l'implication de tous dans le respect de la propreté des lieux et de la qualité des matériels mis à disposition
 - o Par la valorisation et l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs
- En offrant à chacun des espaces et des conditions de travail adaptés aux besoins favorisant la construction d'une autonomie au travail personnel (*importance du CDI – axe 1 objectif 1, axe 3 objectif 4*)

Objectif 2 : Favoriser les échanges entre les différents acteurs de l'environnement scolaire

- En développant les activités extra-scolaires pour rassembler jeunes et adultes (bal de fin d'année...)
- En développant des espaces d'expression à l'intérieur du lycée (création ou reprise d'un média : journal, radio, radio, atelier d'écriture, théâtre) associant activités culturelles, recherches et responsabilités à assumer (*Axe 1 – Objectif 2 ; Axe 1 – Objectif 1*)
- En dynamisant les espaces de rencontre existants (foyer, salle de rencontre parents/professeurs...)
- En favorisant les échanges avec les autres établissements scolaires du secteur et les diverses structures d'enseignement supérieur facilitant ainsi les dispositifs d'information post bac (*axe 1 – objectif 3*)
- En développant les liens entre familles et établissement (forum des métiers...) permettant une articulation avec les deux objectifs « projet de l'élève » et « choix d'orientation » (*Axe 1 – Objectifs 2 et 3*)

Objectif 3 : Co-habiter de façon harmonieuse dans le respect des différences

- En permettant à chacun de « trouver sa place »
- En comprenant et nourrissant le règlement intérieur qui fixe les droits et les devoirs de chacun des membres de la communauté éducative
- En éduquant au respect de soi et des autres :

- Par des informations sur les conduites à risques par exemple
- Par l'importance donnée à la vie associative dans la construction de compétences civiques (*Axe 3 – Objectif 4*)

Objectif 4 : Valoriser l'image de l'établissement en interne comme en externe

- En développant la communication du lycée, de ses projets et des actions entreprises
 - Par les partenariats mis en œuvre (*Axe 1 – Objectif 2*)
 - Par la rencontre avec les partenaires de l'école (parents, entreprises, anciens élèves, etc.) – (*Axe 1 – objectif 3 et Axe 2 – objectif 2*)
- En entretenant des relations harmonieuses avec l'environnement proche (voisins....)
- En dynamisant les modes de communication internes : e-lyco, journal du lycée, radio (*Axe 2 – Objectif 2*)
- En organisant entre l'équipe de direction, les élèves, les familles et les enseignants des temps d'échanges et de travail
 - Par un accueil particulier des élèves
 - Par des réunions de rentrée avec les familles
 - Par des réunions de travail et de réflexion sur des problématiques communes

Axe 3
Renforcement de l'ouverture culturelle et internationale
« Pour que l'engagement lycéen prépare à la réussite future »

Objectif 1 : Favoriser l'apprentissage des langues tout au long de la scolarité pour toutes les séries.

- En développant l'appariement à l'étranger
- En mettant en place des stages et/ou séjours en individuel à l'étranger
- En recherchant la cohérence des apprentissages de langue vivante par la liaison collège-lycée dans le cadre de rencontres ou d'actions de formation continue (*Axe1 – Objectif1*)
- En valorisant le travail des assistants y compris hors cours de langues
- En intégrant la pratique des langues dans un enseignement non linguistique

Objectif 2 : Encourager l'ouverture à la diversité culturelle

- En développant le partenariat avec d'autres établissements en Europe ou à l'échelle internationale
 - du second degré (*Axe 1 – Objectif 1*)
 - de l'enseignement supérieur (*Axe 1 – Objectif 3*)
- En facilitant l'intégration des étudiants étrangers par la création d'une cellule d'accueil
- En encourageant la découverte du monde professionnel
 - Par des visites d'entreprises
 - Par des rencontres avec les chefs d'entreprise (tables rondes, projet Un jeune Un pro)
- En incitant la participation à des concours inter-établissements :
 - Goncourt des lycéens

Objectif 3 : Favoriser un égal accès de tous les élèves à une culture artistique

- En mettant en place le parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) :
 - Par l'appui sur les actions auxquelles les élèves ont participé dans leur collège d'origine
 - Par le partenariat avec les structures culturelles de proximité : Grand T, ARC..
 - Par l'organisation de voyages à vocation culturelle
- En pérennisant les actions en place (lycéens au cinéma, Rencontres de Sophie...)

- En promouvant l'utilisation du Pass Culture et Sport
 - Par un renforcement de l'action de l'association sportive (*Axe 3 - objectif 4*)

Objectif 4 : Faire du Lycée Jean Perrin un lieu d'accueil, d'expression, de création et de diffusion d'événements.

- En faisant du CDI un pôle de rayonnement culturel : (*Axe 1 - Objectif 2*)
 - Par la mise en place d'expositions, travaux d'élèves
 - Par l'organisation de manifestations diverses : prix littéraire, semaine de la presse
- En améliorant la communication à l'interne et en externe) des actions déjà en place pour donner la possibilité de s'y associer (*axe 2 - objectif 4*)
- En facilitant la mise en place d'événements (semaine de l'Europe, expo diverses, Rencontres de Sophie, Flash mob,...)
- En soutenant les projets interdisciplinaires (GAIA, Estuaire, Cosmos, P.A.E., Projet culturel des TL)
- En aidant la vie associative au sein de l'établissement (association ASWELL du BTS TC, journal lycéen, maison des lycéens, association sportive, projet de ciné club)

EVALUATION

La réécriture du projet d'établissement a donné lieu à de nombreux échanges entre les personnels du collège et du lycée, qu'ils soient enseignants, d'éducation, de service ou médico-social, durant deux demi-journées banalisées.

Il s'agit ainsi d'un document commun à l'ensemble des membres de la cité scolaire, apportant ainsi cohérence et continuité.

Un comité de pilotage sera mis en place pour le suivi et l'évaluation interne de ce projet d'établissement. Il pourra utilement associer autour de l'équipe de direction, les CPE, les documentalistes, des professeurs et des parents d'élèves des deux entités. Une première réunion devra être envisagée à la fin de la première année.

Les élèves ont été invités à participer à l'élaboration de ce nouveau projet et associés par l'intermédiaire du Conseil de vie lycéenne.

Si l'évaluation quantitative est, comme toujours, relativement simple à réaliser et à analyser, l'aspect qualitatif est, quant à lui, plus complexe à mesurer.

Les indicateurs pour l'évaluation quantitative observés sont :

- résultats aux examens : baccalauréat, BTS
- orientation des élèves après la classe de seconde
- taux de fréquentation du CDI
- taux d'absentéisme
- le nombre d'élèves impliqués dans les dispositifs proposés dans le projet
- etc....

Les indicateurs pour l'évaluation qualitative observés sont :

- suivi des cohortes fréquentant la section européenne
- nombre d'incidents liés à la vie scolaire et aux dégradations
- nombre d'initiatives proposées et mises en œuvre par les élèves
- nombre d'élèves fréquentant les associations, responsabilités assumées, diversité des engagements
- etc....

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS

Elle peut s'identifier autour de trois axes :

1. L'enseignement par compétences et l'évaluation des compétences, aussi nécessaire que difficile
 - a. Autour du socle
 - b. Autour de l'accompagnement personnalisé
 - c. Autour de l'enseignement des langues

2. Les parcours individualisés, la prise en compte des différences
 - a. Formations de bassin disciplinaires, par pôles disciplinaires....
 - b. Formations sur site

3. Comment faire avancer, au bénéfice de l'EPLE, la réflexion du C.E.S.C., sur les dimensions citoyennes et de santé :
 - a. les attitudes addictives
 - b. l'accueil et le respect des autres dans leur différence

4. L'orientation et les partenariats :
 - a. La formation des professeurs principaux
 - b. La découverte de la voie professionnelle
 - c. L'ouverture de l'établissement vers les entreprises et les établissements partenaires à l'étranger